deux fusils et d'un revolver. « *Nous sommes sur le champ de bataille ; il faut périr ici. Ces deux-là sont pour vous*, dit-il en montrant les fusils, *et celui-là pour moi!* » Ce disant, il se plaçait le revolver sous le menton. A ce moment, comme le juge de paix, lui mettant la main sur l'épaule, lui disait : « Voyons, vous » n'êtes pas un enfant! posez ces armes, » Courtade plaça un des fusils sous son bras, abattit l'autre dans ses deux mains et tira à bout portant sur Dulin et le juge de paix, qui *tombèrent foudroyés*. Saisissant alors son second fusil, il fait feu sur l'huissier, qui tombe, le bras broyé à la naissance de l'épaule; il atteint au côté M. Lasserre, le greffier, qui fuyait, puis il achève d'un coup de revolver l'huissier Burgan, agenouillé, qui lui demandait grâce! Cherchant alors le greffier qui, tout blessé qu'il était, s'efforçait de se dissimuler derrière un des arbres de la route : « *Tu te caches! c...* », lui dit-il, et il lui tira de chaque côté de l'arbre deux coups de revolver. Il leva alors son bras armé, en s'écriant : « *Vous êtes morts; reposez en paix; j'en garde une pour moi.* » Puis il se dirigea d'un pas tranquille vers la porte de la maison habitée par M. Dulin.

La malheureuse veuve de ce dernier l'aperçoit : elle se précipite vers la porte, qu'elle ferme à clef. Courtade la rassura du geste et continue de s'approcher. « *Je ne veux pas te tuer* » dit-il. En même temps, appuyant son fusil contre la croisée, il fait feu et atteint sa victime à la hanche gauche. Elle tombe sur son petit enfant, qu'elle tenait dans ses bras, et dont la robe est percée par les plombs. Courtade fait le tour de la maison en cherchant une issue pour y pénétrer. Mais, trouvant tout fermé, il retourne à la croisée de la chambre où se trouvait sa victime ; il l'examine, et, comme elle se gardait de bouger, il la croit morte et dit : « *Bon! bon! tu as ton compte, maintenant je vais me faire le mien.* » Pendant toute cette horrible scène, dit la femme Dulin, Courtade a conservé le sang-froid le plus complet; et il accompagnait des mêmes paroles la chute de chacune de ses victimes ; elle croit qu'il l'avait ajustée de façon à tuer en même temps l'enfant et la mère.

Ayant ainsi assouvi sa vengeance, Courtade rentre dans sa chambre. Bientôt la maison est cernée. Un instant, on l'aperçoit à sa fenêtre. Puis une dernière détonation se fait entendre, et les gendarmes, accompagnés du nommé Dabezies Antoine, enfoncent les portes et le trouvent défiguré et sanglant sur son lit. Il s'était fait sauter une partie de la tête à l'aide d'un fusil dont la sous-garde était arrachée, ce qui lui avait permis d'en faire jouer la détente avec le pied.

Le juge de paix et Dulin étaient morts instantanément. L'huissier Burgan avait été foudroyé par le coup de revolver, alors qu'il demandait grâce. Lasserre, recueilli par des voisins, survécut un quart d'heure à ses blessures, mais sans rien prononcer que quelques mots entrecoupés.

Quant à la femme Dulin, sauvée par sa présence d'esprit, elle est actuellement guérie et peut aujourd'hui faire connaître les détails de cette épouvantable scène, dont elle a été à la fois témoin et victime, et dans laquelle son petit enfant a presque miraculeusement échappé à la mort.

Voici maintenant comment l'acte d'accusation explique, d'après le caractère et le passé de l'assassin, la scène sanglante qui vient d'être décrite. Nous laissons à ce document judiciaire sa couleur imagée et ses réflexions toutes pittoresques :

Courtade est d'une violence et d'un emportement extrêmes ; il veut toujours avoir raison et ne supporte pas la contradiction. Tout enfant, il était déjà redouté par ses camarades. *Soldat, il s'est familiarisé avec la vue du sang et avec les scènes de violence et de carnage.* Rentré du service et revenu à Plaisance comme garde-chasse, il mène une vie de fainéantise et de désordre ; perdu de dettes, il souffre dans son orgueil, qui est extrême ; évité par tous ses concitoyens, que sa violence effraie, son humeur farouche s'accroit encore dans la solitude qui se fait autour de lui et s'en prend à tout le monde d'une situation qu'il ne doit imputer qu'à lui-même ; des menaces de mort s'échappent sans cesse de sa bouche.

Il ne parle que de tuer, et l'arsenal qu'il a rassemblé chez lui, qu'il fourbit et manie sans cesse ajoute encore à la terreur qu'ils inspire. Brouillé avec sa mère, qui lui reprochait le dérèglement de ses mœurs, il la menace de mort et, un jour, la couche en joue, déclarant qu'il va la tuer et la jeter dans le puits auprès duquel il l'a rencontrée.

Il est d'une violence telle qu'à la chasse, lorsqu'il manque une pièce de gibier, *il tire de rage son second coup sur un arbre et qu'il assomme son chien!* On n'ose lui refuser de l'accompagner à la chasse, mais on le quitte *avec empressement sous le premier prétexte.*

Il parait que ce forcené avait promis maintes fois au malheurex Dulin de lui faire son affaire et de « régler les gens de justice. »

— « Ah! disait-il un jour, il pourra bien se passer à Plaisance une chose comme on n'en a pas vu depuis le crucifiement ; on en parlera! et si le juge de paix ne me rend pas justice, moi, je la ferai! »

L'acte d'accusation, désireux de rechercher les plus petits incidents de la vie de Courtade la circonstance aggravante de préméditation, trouve entr'autres un argument épique.

Le voici :

... Ce même jour, Courtade tue et mange deux perdrix qui lui servaient d'appeaux. Ce détail, tout puéril qu'il paraisse, a son importance quand il s'agit d'un homme passionné pour la chasse qui se débarrasse de ses appeaux précisément à l'époque où les braconniers en font usage; il faut qu'il compte n'avoir plus à s'en servir!

Un dernier détail. Il semble bien, à lire le récit de l'épouvantable drame de Plaisance, que l'assassin ne puisse pas être en possession de tout son libre arbitre. Cela est vrai : Courtade est sujet à des vertiges épileptiques qui ont influé considérablement sur son état mental. C'est un infirme de l'âme que la Cour d'assises va juger, et le procureur général lui-même demandera sans doute qu'il lui soit tenu compte de son infériorité intellectuelle.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Auch, jeudi, 11 juin, 6 h. s.

Une véritable foule à l'audience.

M. le procureur général Diffre est venu d'Agen pour soutenir lui-même l'acte d'accusation, Me Corrent de Labadie, bâtonnier de l'Ordre des avocats, est assis au banc de la défense. Les débats sont dirigés par M. le conseiller de Gauran.

L'interrogatoire de Courtade a commencé immédiatement après la lecture de l'acte d'accusation. L'accusé peut à peine parler, par suite de l'horrible blessure qu'il s'est faite et qui lui a enlevé une partie de la machoire. Il faut recourir à l'intermédiaire d'un gardien de la prison, qui seul parvient à le comprendre.

Le verdict sera rendu samedi.

NOUVELLES DU MATIN

Communiqué aux journaux

Le ministre de la marine n'a reçu, jusqu'à ce moment, aucune dépêche du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie au sujet d'un évènement aussi grave.

Berlin, 11 juillet.

Les trois médecins de l'empereur publient, pour compléter leurs bulletins, une longue communication dans laquelle ils exposent que la lenteur relative de la guérison du souverain provient de la grande perte de sang, de la vive émotion ressentie, du manque d'appétit, des blessures nombreuses et douloureuses et du grand âge de l'empereur.

Les médecins déclarent que l'état de santé de souverain est en général satisfaisant, vu que les fonctions des principaux organes ne sont pas troublés, mais que les forces n'ont pas encore repris complétement.

Bien que l'empereur ait pu descendre quelques marches d'escalier, il ne lui est pas possible de marcher longtemps.

Les blessures sont, il est vrai, toutes guéries, mais l'empereur ne peut pas encore se servir de ses bras et de ses mains comme autrefois et ne prend ses repas qu'avec l'aide d'une autre personne.

Il est toutefois permis d'espérer que l'on parviendra à guérir complètement l'empereur au bout d'un temps plus ou moins long et grâce à des exercices actifs et d'autres mesures reconnues nécessaires.

Constantinople, 11 juillet.

M. Baring, secrétaire de l'ambassade anglaise, est parti pour l'île de Crète.

Il est allé à Chypre.

Les terrains de l'île de Chypre ont augmenté vingt fois de leur valeur.

Les Musulmans de Bosnie protestent contre l'occupation.

Constantinople, 11 juillet

Après de longs pourparlers directs et des discussions, le conseil des ministres de la Sublime-Porte a consenti hier, à céder à l'Angleterre l'île de Chypre.

Rome, 11 juillet.

Leurs Majestés avec toute la famille royale sont arrivées à Turin venant de la Spezzia où elles ont assisté au lancement du *Dandolo*.

Leurs Majestés ont été reçues avec de grandes démonstrations.

Nouvelles du soir

Le bureau météorologique *New York Herald* nous communique la dépêche suivante :

New-York, 11 juillet, 6 h. s.

Trois dépressions suivies de bourasques modérées, de pluie et d'éclairs passeront au-dessus des côtes de la Grande-Bretagne et de la Norwège entre le 12 et le 17 courant.

Les pluies s'étendront au-dessus des Iles Britanniques et le nord de la France. Des dérangements de temps sont probables pour la région sud est des Açores vers les côtes d'Espagne.

Petite bourse du 11 juillet

3 0/0 76 55 ; 5 0/0 115.32 1/2 .8 3/4 75 ; Italien 75 65 50 ; Turc 16.10 25 20 ; Egypte 270.62 271.25 270.270.62 ; Chemins 361 ; Banque Ott. 472.50 475 474 ; Lots Turcs 60.50 60; Ottom. 1873 94.50 94,75; Russe 86 5/8 1/2; Hongrois 79 1/2 ; Florin 66 60 1/8 66 ; Extérieure 13 13/16 ; Intérieure 12 3/16 ;

Marché faible. Début assez animé.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Bordeaux, 11 juillet.

Une réunion publique en faveur du traité de commerce franco-américain a lieu aujourd'hui dans les bureaux de M. Lalande, ex-président de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Lydney, 11 juillet.

On confirme le soulèvement des indigènes de Nouvelle-Calédonie, 85 personnes, y compris le colonel Lassebassi, ont été massacrées.

Berlin, 11 juillet.

La séance du Congrès qui s'est terminée à 6 heures et demie a été presque entièrement consacrée à la lecture des différents articles du traité de paix.

Samedi, la paix sera signée, et le Congrès se séparera. Ce même jour aura lieu un grand dîner anglais.

M. de Bismarck partira pour Kissingen immédiatement après.

Berlin, 11 juillet, soir.

La séance du Congrès d'aujourd'hui, la dix huitième, a commencé à deux heures et s'est terminée à cinq heures trois quarts.

Lord Beaconsfield a été encore empêché, par son indisposition, d'assister à cette séance.

Berlin, 11 juillet.

M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie, donne aujourd'hui une soirée en l'honneur des plénipotentiaires. Demain aura lieu chez lord Odo Russel, ambassadeur d'Angleterre, un dîner auquel sont aussi invités les attachés des délégués des puissances au Congrès.

Berlin, 11 juillet soir.

Le Congrès a terminé aujourd'hui la lecture du traité, sauf quelques détails peu importants qui seront réglés aujourd'hui entre les plénipotentiaires intéressés.

Le Congrès a admis à l'unanimité, malgré l'opposition des délégués turcs, une proposition négociée ce matin par M. Waddington avec M. Corti et le marquis de Salisbury. Cette proposition, présentée par M. Corti au nom de l'Italie, de la France et la Grande-Bretagne, demande qu'il soit institué à Constantinople une commission européenne, où chaque puissance sera représentée par un agent nommé par elle. Cette commission sera chargée de recevoir les réclamations des porteurs de titres et de bons ottomans et de rechercher les moyens d'y faire droit dans la mesure du possible.

Le Congrès a décidé la suppression des tributs de la Roumanie et de la Serbie et la capitalisation de ces tributs.

On se rappelle que le Congrès a précédemment admis la participation de ces états au paiement de la dette ottomane pour la part correspondant aux acquisitions qu'ils font sur le territoire turc.

Le Congrès, sur la proposition de M. Waddington, combattue par les plénipotentiaires, a décidé que le traité et non pas le protocole portera que si, à la suite de l'invitation faite à la Porte par toutes les puissances garantes de négocier avec la grèce la rectification des frontières allant de la vallée de Salembria à la vallée de Kalamas, l'entente ne s'établissait pas, les puissances signataires offriraient leur médiation. Cette proposition a été vivement combattue par les plénipotentiaires turcs.

Enfin, le Congrès a discuté d'abord et a statué ensuite sur une proposition de la Russie qui avait été précédemment soulevée.

Le prince Gortschakoff, a demandé que le traité porte une disposition d'après laquelle les puissances s'engagent à surveiller et à assurer l'exécution par la Turquie des prescriptions du traité.

M. Waddington a combattu cette proposition comme contenant des germes de difficultés et le Congrès l'a rejetée après un assez long débat.

Le Congrès a maintenu, conformément au traité de San-Stefano, les délais d'évacuation par les Russes de la partie de la Turquie qu'ils ne doivent pas occuper.

Relativement à l'échange des prisonnier et aux prescriptions concernant purement les belligérants, le congrès n'a pris aucune décision; le traité même n'en fera pas mention.

Le texte du traité sera transcrit demain et probablement imprimé. Les plénipotentiaires le reverront samedi et le signeront.

Ils se réuniront néanmoins demain pour l'accomplissement de formalités peu importantes.

Vienne, 11 juillet, soir.

On mande de Berlin, 11, à la *Correspondance politique :*

Avant la clôture de la séance d'hier au Congrès, le prince Gortschakoff, après que la ville d'Olti eût été définitivement attribuée à la Russie, que la question de la capitalisation du tribut de la Bulgarie eût été discutée, proposa de neutraliser les environs du défilé de Chipka où reposent les ossements de tant de soldats russes.

Comme les Turcs, par des motifs stratégiques, s'opposaient à l'adoption de cette proposition, le règlement de la question a été ajourné.

Plus la fin des travaux du Congrès approche, plus le mécontentement, que les récents et remarquables faits diplomatiques ont produit dans certains cercles *congressistes*, se manifeste vivement.

On mande de Serayevo, 10, à la même feuille, que l'agitation produite, parmi la population, parmi les nouvelles de Berlin, s'est entièrement calmée.

Londres, 11 juillet.

Chambre des Lords. — Le duc de Richmond, répondant au comte Granville, dit qu'il ne sait pas quand les plénipotentiaires anglais arriveront à Londres. Il ignore même la date de leur départ de Berlin.

Le duc de Richmond a des raisons de croire que le Congrès terminera ses travaux dans quelques jours. Jusqu'à ce moment, la communication des documents relatifs au Congrès est impossible, mais ils seront présentés à la Chambre immédiatement après sa clôture.

Lord Richmond, répondant à lord Shaftesbury, dit que sir H. Wolseley partira demain et qu'à son arrivée à Chypre, il s'inquiètera de la situation de l'île et des institutions qui la régissent.

Lord Kimberley trouve la réponse de lord Richmond très peu satisfaisante. Il ne peut pas comprendre comment le gouvernement anglais peut hésiter à déclarer qu'il n'a pas l'intention de tolérer l'esclavage dans un pays placé sous sa domination.

Lord Richmond croit que la politique suivie par le gouvernement à Zanzibar et la convention conclue avec l'Egypte indiquent suffisamment que le ministère est opposé à l'esclavage autant que lord Kimberley.

Séance levée.

Londres, 11 juillet

Chambre des Communes. — Le colonel Stanley, secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, répondant à M. Nolan, dit que 10,000 hommes, comprenant les troupes indiennes actuellement à Malte et trois bataillons d'infanterie anglaise doivent occuper Chypre.

L'honorable A. Egerton, secrétaire parlementaire au ministère de la marine, répondant à M. Goldsmid, dit qu'il n'y a pas de port à Chypre, mais seulement trois bons mouillages.

M. Bourke, sous-secrétaire parlementaire au ministère des affaires étrangères, répondant à M. Wolff, dit que les nouvelles signalant les cruautés commises par les Bulgares dans les montagnes de Rhodope sont confirmées par les rapports des consuls.

La Chambre aborde ensuite la discussion d'un bill relatif à la fermeture des cabarets en Irlande, le dimanche. Cette discussion durera probablement toute la nuit, peut-être même jusqu'à demain matin.

M. Bourke, répondant à M. Forster, dit que la Porte s'est déclarée prête à accepter la convention supprimant la traite des esclaves. Un projet de convention a été envoyé à Constantinople, le 9 juin. Les négociations continuent.

Quant à la question de l'esclavage, question bien différente de celle de la traite des esclaves, le gouvernement a toujours fait son possible pour supprimer l'esclavage et il continuera d'agir de la même manière à l'avenir.

M. Forster demande si le gouvernement est en pourparlers avec la Porte, relativement à l'existence de l'esclavage.

M. Bourke répond qu'il prendra des informations.

Madrid, 11 juillet, 6 h. 20 s.

Congrès : — Répondant à une demande relative à l'état de siége dans les provinces Basques, le ministre des finances déclare, au nom du gouvernement, que les raisons qui ont motivé l'état de siége dans ces provinces, existent encore aujourd'hui.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 12 juillet, soir.

M. Pernette, député républicain de Saône-et-Loire, est gravement malade.

Viralta, chef carliste, qui a organisé la dernière tentative pour entrer en Espagne, vient d'être arrêté à Perpignan.

Mgr Ridel, missionnaire catholique en Chine, arrêté dernièrement par les autorités chinoises, a été relâché sur l'ordre de l'empereur.

Marseille, 12 juillet, soir.

Le bruit d'après lequel le Ministre de l'Intérieur aurait accepté la démission de M. Maglione, maire de Marseille, est formellement démenti.

Berlin, 12 juillet, soir.

Les plénipotentiaires se sont réunis aujourd'hui, à deux heures et demie, pour régler les questions de détail. Le délai de la ratification serait fixé à un mois.

Lord Beaconsfield et le prince de Bismarck ont eu hier un long entretien.

Le comte Shouwaloff retournera dimanche à Saint-Pétersbourg

Montréal, 12 juillet.

On craint que des troubles sérieux ne se produisent à l'occasion des démonstrations orangistes de demain.

De grandes précautions militaires sont prises. Une vive animosité règne entre les Catholiques et les Orangistes.

L'agitation est aussi grande à Québec où la foule a pillé la boutique d'un armurier.

Enigme

Surs quatre pieds, lecteur, je te présente
Un petit mot à triple entente.
Ecoute-moi. Veux-tu, d'abord,
Me connaître sous un rapport ?...
De peur que ton esprit ne batte la campagne,
Je te préviens que j'habite en Champagne...
Sous un autre rapport faut-il m'offrir à toi ?
Dans une église, à l'autel, cherche-moi ;
Tu m'y verra, je t'en fais la promesse
Quand ton curé chantera la grand'messe...
Enfin, en dernier lieu, si tu veux me trouver,
A la pointe du jour tu n'as qu'à et lever.
Le mot de la charade d'hier est : *Pré nom.*

LE CONTEMPORAIN, revue catholique, paraissant tous les mois. — Bureau, rue Baillif, 9, à Paris. — Paris et départements, un an : 25 fr. — six mois : 15 fr. — Etranger : 30 fr.

Sommaire du 6 juillet 1878.

I. Historiens de la Révolution. — II. L'Exposition universelle. — III. Les Congrès catholiques. — IV. Souvenirs de P. Grivel sur les PP. Barruel et Feller. — V. Le capitaine Maxime. Scènes de la vie polonaise. — VI. L'Espagne de 1830 à 1840. — VII. La Réforme sociale et la Foi catholique. — VIII. Société d'économie charitable. Session de 1878. — IX. L'Organisation pénitentiaire. — X. Mélanges et critique. Pline, Trajan et les Chrétiens. — XI. Chronique du mois. — XII. Bulletin universel de bibliographie.

MESSAGER DE LA SEMAINE, recueil illustré, paraissant tous les samedis. — Bureaux, rue Baillif, 9, Paris. — Un an : 8 fr. — Etranger : 10 fr.

Sommaire du 6 juillet 1878.

Chronique, par C. Michaelis. — Le congrès international d'agriculture, par le vicomte de Luçay. — Le trésor de Kermerel, par Marie Guerrier de Haupt. — Causerie sur l'hygiène, par le docteur Henri Noel. — Courrier du bien, par R. de Saint-Mauris. — Mélanges. Bulletin de la Semaine ; bulletin agricole et commercial; Bulletin financier. — GRAVURE : M. Chesnelong.

COMMERCE

MARCHE LINIER

LINS DE PAYS. — On n'achète que pour le réassortiment, au fur et à mesure des besoins, sans changement dans les prix. — ÉTOUPES DE PEIGNAGE. — La vente reste difficile, pour tous les genres. — LINS DE RUSSIE. — On n'a encore traité que très peu d'affaires cette semaine, à prix en faveur des acheteurs. — FILS. — Les affaires sont très-difficiles, le tissage restreint le plus possible ses achats, et les prix sont irréguliers et faibles. Bon nombre de filateurs ont arrêté une partie de leurs broches ou réduit le travail a 5 ou 4 jours par semaine. — FILS DE JUTE. — Affaires très-calme. — TOILES. — Il vient un peu plus d'acheteurs, mais leurs offres sont encore audessous des prix que la fabrique peut consentir et les transactions sont limitées.

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 18 au 23 juin 1878. — Importations. — Lin 599.546 kil., jute 188 220, étoupe 58.380, toiles de lin 465. — Exportations. — Jute 5 200, fils de jute 8184, toiles de jute 150.—Du 24 juin au 1 juillet 1878. — Importations. — Lin 427.500 kil., jute 566.840. — Toiles de lin 209, toiles de jute 100. — Exportations. — Lins 870 kil., Jute 250 k. — Fils de lin 2.990 k. — Fils de Jute 17,850 kil. — Du 2 au 8 juillet 1878. — Importations. — Lin 2.441.477 kil. — Jute 161.340 kil. — Chanvre 35.100 k. — Etoupe 61.048 kil. — Toiles de lin 54 kil. — Exportations. — Jute 5.000 kil. — Fils de lin 1.330 kil. — Fils de Jute 982 kil. — Toiles de lin 88 kil.

NOUVELLES DE LA RÉCOLTE

Lille, le 12 juillet. — L'arrachage est commencé à près partout. On ne peut encore se faire une idée exacte de la nouvelle récolte, on doit s'attendre néanmoins à une bonne moyenne pour la quantité et la qualité.

MARCHÉS BELGES

Toujours très-peu d'acheteurs, pas de changement dans les prix. (*Journal-Circulaire*)

MARCHE D'ANVERS du 11 juillet

CAFÉS. — Marché sans changement et sans affaires de première main.

CÉRÉALES. — Le marché est soutenu pour tous les grains et même la tendance est un peu meilleure, principalement pour les froments; les affaires, toutefois, ont eu peu d'importance aujourd'hui.

LAINES. — On a vendu aujourd'hui 500 balles laine en suint de La Plata.

PÉTROLE RAFFINÉ.—(Les prix ci-après s'entendent pour partie premier coût) :

	Payé	Vendeurs
Disp. blanc, selon nuance et quant.	26 »» »» »»	26 »» »» »»
Juillet	»» »» »» »»	26 »» »» »»
Août	»» »» »» »»	26 75 »» »»
Septembre	»» »» »» »»	27 25 »» »»
Septembre-Octo.	»» »» »» »»	»» »» »» »»
Octobre	»» »» »» »»	27 50 »» »»
4 derniers mois	»» »» »» »»	27 50 »» »»
3 derniers mois	»» »» »» »»	»» »» »» »»

Marché soutenu.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

11 juillet — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	95 50	Spiritueux	58 50 59 .
id. en tonnes	97 50	Farines 8 m	63 75 . .
id. épurée	105 50	Supérieure	61 25 ..
Huile de lin en f.d.	76 ..	Suif	91 .. .. .
id. en tonnes	78 .	Cafés Java	230
Suc. 100 k. 88 s. d.	63 ..	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 ..	Haïti	210
id. blanc 3 c.	65 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	144 ..	Cacaos Para	180
id. belle sorte	145 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	12 50 .	Trinité	165
id. raffinerie	14	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 11 Juillet, 6 heures soir

Huile de colza		Août	63 50 ..
Disponible	95 50 .	Sept.-Oct.	62 75 ..
Courant	94 . ..	4 derniers	62 75 ..
Août	93 75 .		
4 premiers	93 50 .	**Farines supérieures**	
4 derniers	92 50 ..	Courant	62 25 ..
Huile de lin		Août	62 .. ..
Disponible	76	Sept.-Oct.	.. .. ..
Courant	76	4 derniers	61 25 .
Août	76 .	M. Darblay	66 .. ..
4 premiers	76 50 ..		
4 derniers	75 25 ..	**Blés**	
Spiritueux		Courant	20 25 ..
Courant	58 50 59	Août	28 75 ..
Août	59	Sept-Oct.	28 .. ..
Sept.-Oct	58	4 derniers	28 25 50
4 derniers	58		
Stock	10175 pipes	**Seigles**	
Circulation	150	Courant	18 50 ..
Sucres		Août	18 .. ..
Nº 10/13 cour.	57	Sept.-Oct.	18 .. ..
Nº 7/9 d.	63	4 derniers	18 50 ..
Blanc 3 cour.	66 .. .		
Août	65 75 ..	**Avoines**	
Sept.-Oct.	62 50 ..		
4 derniers	63 50 ..	Courant	20 25 50
Raffinés 144 ..	à 145 ..	Août	19 75 25
Farines 8 marques		4 dern.	19 25 50
Courant	63 50 .	Sept.-Oct.	19 .. ..

PARIS, 12 juillet. — Dépêche de 3 heures.

Colza courant	94 75	Sept-Oct.	59 50
août	94 25	Suc. 88° d., 10/13	57 »»
4 premiers	93 »»	» 7/9 disp.	63 »»
4 derniers	94 25	» bl. nº 3 cour.	66 »»
Lin courant	76 50	4 derniers	62 40
Août	76 25	Farines 8 m., c.	64 75
4 derniers	76 »»	août	64 50
Spiritueux cour.	59 75	Sept-Oct.	63 75
Août	59 75	Marque Darblay	67 »»

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 12 juillet
Courcelles-Lé	650 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	095 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	340 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	60 »»	»»» »» »» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 11 JUILLET

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.56 ..	55 50	56 ..	.. ..
» » 7 à 9	.62 .	61 50	62	.. ..
» en pain, 6 k. nº 1	150 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre nº 3	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène nº 3	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.63 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.54 50	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.57 50	57 50	.. ..	.. ..
courant.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.58	58 ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers..	.56 0	.. ..	57 ..	56 50
» » 2 prochain..	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..

12 juillet	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	83	.. ..	.. ..
Colza épurée	91	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..
Lin g. pays	.. ..	.. ..	.. ..
Lin g. étran.	69 50	70 .. 89 50	.. ..
Caméline	.. ..	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..

Marché de DOUAI du 9 juillet. — *Prix des grains.*—Blé, 25 »» à »» »»; Orge, »» »» »» »» Avoine, 10 »» »» »»; Méteil, »» »» »» »» ; Seigle, 13 50 »» »» *Prix des graines.* — Colza, 28 50 »» »» ; Œillettes, 31 »» »» »» ; Cameline, 20 »» »».

MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du juin

Quant.			Prix moyen.
35	Froment	l'hectolitre.	22 77 à »» »»
16	Haricots		21 »» 36 »»
	Fèves		»» »» »» »»
	Fèverolles		»» »» »» »»
	Pois		»» »» »» »»
	Avoine		»» »» »» »»
	Seigle		»» »» »» »»
18000	Pommes de terre	les 100 k.	9 50 »» »»
	Œufs.	le cent.	10 »» »» »»
	Beurre	le kilogramme	3 .0 »» »»

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 10 juillet 1878.

Quant. 173 sacs de 1 hect. (prix moyen)	23 14
id. 101 sacs id. id.	21 21
Prix extrêmes du blé blanc.	21 à 25
id. du blé macaux	19 à 22
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	39 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc	22 62
Blé macaux	20 61

Correspondance Financière DE LA BANQUE NATIONALE

Place Vendôme, 16, Paris

Bourse de Paris du 12 juillet.

La presse italienne et la presse française ont manifesté leur mécontentement de la politique du Congrès. Il n'en a pas fallu davantage pour émouvoir le marché et le jeter un moment dans un certain désarroi. Mais la réflexion est venue et, en somme, on ne peut croire que le dernier incident de Chypre puisse arrêter les travaux du Congrès et retarder la paix si désirée par tous. C'est du moins ce qu'il faut tirer des variations de la Bourse d'aujourd'hui : on avait remonté hier soir sur les cours de clôture et on ouvrait ce matin le 3 0/0 à 76.95 et le 5 0/0 à 115.65.

Les ventes se sont multipliées ; le 3 0/0 est tombé à 76.30 et le 5 0/0 a un moment perdu le cours de 115.

On finit pour le 1er à 76.50 et à 115.30 pour le second.

L'Italien a subi les mêmes oscillations : à 76.10 à l'ouverture, il est tombé à 75.40 et ce n'est qu'en clôture qu'il s'est relevé à 75.95. Les autres fonds étrangers se sont montrés calmes, c'était logique. Le Florin finit à 66 1/4, le hongrois à 80 1/8, le 5 0/0 Russe 1877 à 86 1/16.

Le 5 0/0 Turc témoigne de meilleures dispositions, il fait 16.20 et la Banque ottomane paraît devoir atteindre 500 : elle fait 477.

Les fonds Espagnols ont un peu faibli : l'Extérieure est cotée 13 13/16.— Lourdeur un peu générale sur les institutions de Crédit, mais elles sont loin d'être frappées toutes de la même manière.

La Banque de Paris est tombé à 695, le Credit foncier a faibli jusqu'a 820, mais s'est relevé à 835.

Le Crédit mobilier Espagnol a perdu 100 fr. en 2 jours ; il a coté un moment 720, il est juste de dire qu'il finit à 760. Par contre le mobilier français a fait preuve de la meilleure tenue.

Il reste ferme à 191 sans avoir bronché pendant la faiblesse générale. Sa situation sera bientôt exposée au public et on verra que notre assertion est juste quand nous disons que les actions doivent être cotées au moins au pair.

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES.

LA REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

Cure Nº 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnie amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure Nº 65,311. Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé. A. BRUNELIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt Roubaix chez MM. Merelle-Bourgeois; Destonnes, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue S-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie., LIMITED, 26, Place Vendôme et 8, rue Castiglione, Paris.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176 Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à tous les emprunts.

Encaissement gratuit de tous les Coupons. 1575

On trouve à la librairie ALFRED REBOUX

Rue Neuve, 17, Roubaix

LES

PLUMES DE J. ALEXANDRE

Les meilleures plumes métalliques

Plumes PHŒNIX..... HUMBOLDT.... ROSSINI .... 3 fr. 50 ; KALAM ...... Nº 4, Nº 5, Nº 6 3 fr. »

Librairie ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 15155

DÉPOT DE FABRIQUES

Ciments Portland et Romain; boisseaux en terre cuite, pour corps de cheminées; poteries artistiques et pour bâtiments; briques réfractaires anglaises et belges; briques blanches pour façades; graviers pour dallages et jardins.

CHALMIN-DEPLUS

8, PLACE DU TRICHON, 8, ROUBAIX

15827